

Bulletin Communal n° 69

3^{ème} trimestre 2006
Editeur responsable: M. André Bouchat
Avenue de la Toison d'Or, 45 • 6900 Marche-en-Famenne

MARCHE-EN-FAMENNE



Economie, d'énergie



POLYGONALE

Optique Buisseret

Maîtres-opticiens depuis plus de 150 ans

Nouveauté Varilux®:
Vision Haute Résolution™!



UNE RÉVOLUTION DANS LE DOMAINE
DES VERRES PROGRESSIFS (9 GARANTIES)

MARCHE

Rue de Luxembourg, 2 - Résidence Jean de Bohême
Tél.: 084/32 19 48 **Parking aisé et gratuit**

Remboursements et conseils

Du mardi au samedi de 9h à 12h

Le mercredi et le vendredi de 14h à 17h

Des services à votre service...

Service social, pensions, médecin conseil, cabinet dentaire,...

Des mouvements en mouvements

Association Chrétienne des Invalides et Handicapés, Union
Chrétienne des Pensionnés, Sésame (service accompagnement),
Aide aux Malades,...



Magasin espace SOLIVAL

location et vente de matériel
d'aide et de soins.

rue Saint-Laurent, 1 - Tél (084) 378 504

Le lundi de 13h30 à 18h

Du mardi au vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 18h

Le samedi de 9h à 12h

INAMI 6.22510.36.217



Service diététique

avenue de France, 6

Tél : (084) 320 918

Le mercredi et le vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 18h

Le samedi de 9h à 12h. Uniquement sur rendez-vous.



La solidarité, c'est bon pour la santé

Siège Régional :

avenue de France 6 - Tél : (084) 320 911

Siège Social :

rue Netzer, 23 - 6700 ARLON

Difficile de ne pas y penser : l'actualité nous maintient sous pression et les factures concernant nos approvisionnements en énergies sont de plus en plus lourdes.

Nous sentons tous plus ou moins confusément qu'il va falloir renverser la vapeur non seulement à cause des ponctions sur notre budget, mais aussi et surtout, parce que la consommation en énergie a explosé à un point tel que les impacts sur l'environnement sont devenus perceptibles à tout qui veut bien ouvrir les yeux.

Aujourd'hui, nous consommons essentiellement des énergies fossiles (bientôt épuisées mais les spécialistes s'affrontent encore sur ce sujet), ce qui contribue à augmenter l'effet de serre : il faudra donc investir de plus en plus dans les énergies renouvelables : solaire, éolienne, hydraulique... en se rappelant - à titre d'exemple - deux phrases souvent citées par le professeur Albert Jacquard :

→ « Les actes que nous posons aujourd'hui doivent avoir pour but de ne pas nuire aux générations futures ; à puiser sans retenue dans les énergies non renouvelables, nous commettons un vol vis-à-vis de nos petits-enfants ».

→ « Nous ne sommes que les locataires provisoires d'une planète magnifique aux équilibres extrêmement fragiles ».

Le but de ce modeste dossier n'est pas d'analyser comment on en est arrivé là ; encore moins de nous convaincre d'en revenir aux siècles derniers en réhabilitant les planches à lessiver, les quinquets et les poêles « crapaud ». Le but n'est pas non plus de nous culpabiliser à mort mais de nous aider à affronter la problématique avec calme, réalisme et souci d'agir.

Avant tout, nous souhaitons rappeler que nous pouvons réduire notre consommation générale de manière significative par des mesures concrètes en agissant sur deux fronts : la chasse aux gaspillages dans notre comportement (dans le cas présent, domestique) et l'amélioration de l'isolation de notre habitation notamment.

Pour mettre en pratique la chasse au gaspi, il faut d'abord avoir le courage de s'éduquer soi-même en se montrant attentif en permanence ; le simple bon sens et un minimum de réflexion peuvent nous aider à nous lancer (il ne suffit pas de placer quelques lampes à basse consommation pour se donner bonne conscience - laver son linge à un tarif plus avantageux la nuit coûte moins cher mais ne réduit pas la consommation en énergie).

Pour ce qui concerne les problèmes d'isolation, les choses sont plus techniques. Ils demandent l'intervention de spécialistes mais on verra que les encouragements financiers sont nombreux. Nous en ferons un bref tour d'horizon et vous proposerons des adresses utiles pour trouver guidance et conseils.

On comprendra qu'un sujet aussi complexe et déterminant pour notre avenir ne peut être traité de manière exhaustive en quelques pages. Nous espérons cependant que cette lecture pourra accélérer une prise de conscience et que, faute de mieux, certains se laisseront tenter par une efficace « politique des petits pas ».

La commune de Marche ne sera pas en reste pour ce qui concerne l'amélioration progressive de ses infrastructures : un programme d'étude sur base d'un logiciel performant devrait déboucher sur des réalisations concrètes.

La rédaction

Le collège a décidé de mettre à disposition, gratuitement, un bus pour les personnes à mobilité réduite pour leur permettre de se rendre à leur bureau de vote, le dimanche 8 octobre prochain.

Une réservation préalable et obligatoire doit être faite auprès de Roxane Carlier au 084/32.70.37.

Edito p 3

Dossier

Stages d'été 2006 pp 5, 7, 9 à 11

Communiqués pp 13-14

BC nouvelles pp 17-19

BC brèves p 20

Agenda p 22

RÉDACTION

Günther Giet

rue de la Forêt, 24 - Marche (Champlon)

tél. 084/31.23.27

gunther.giet@marche.be

MERCI

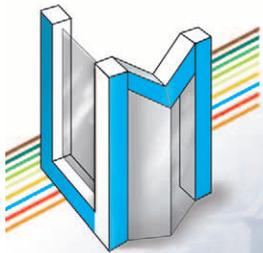
Aux responsables du Guichet de l'Énergie de Marche et au service Urbanisme de la Ville.

A Marc Lemaire et Hubert Neu pour la relecture.

Ce bulletin communal est édité par le collège échevinal de la commune de Marche.

084/31.17.17

info@punchcommunication.be



Laurent MATAGNE

- MENUISERIE EN ALUMINIUM
- CHÂSSIS
- VÉRANDAS
- VERRIÈRES,....

FABRICANT

084/31.56.41



→ 42, rue Noël 1944
B-6900 VERDENNE

OFFICE D'AIDE
AUX FAMILLES
LUXEMBOURGEOISES
A.S.B.L



AIDES FAMILIALES

GARDES-MALADE À DOMICILE

AIDES MÉNAGÈRES -
TITRES-SERVICES

Pour tous renseignements :

Rue de l'Ermitage, 2 • B-6950 NASSOGNE
TÉL. : 084/21.06.99 • Fax : 084/22.14.01



Avec le soutien des C.P.A.S.
et de la Province de Luxembourg

BESOIN DE MAZOUT ?

Coupon à nous retourner via la poste.

ETABLISSEMENTS

GUY HERION

Pneus



OUI, JE SUIS INTÉRESSÉ PAR :

- la livraison automatique
- le paiement échelonné
- la livraison automatique et le paiement échelonné
- une livraison de mazout

POUVEZ-VOUS ME CONTACTER PAR TÉLÉPHONE :

- lundi mardi mercredi
- jeudi vendredi
- entre 8h30 et 12h00
- entre 13h00 et 17h00

*Egalement
Station de Pneus*

Mr-Mme

N° Tél.

OU POUVEZ-VOUS ME FAIRE PARVENIR TOUTES LES
INFORMATIONS PAR COURRIER À L'ADRESSE SUIVANTE :

Mr-Mme

Rue N°.....

C.P. Localité

URGENT

Avenue de France, 162 • MARLOIE-MARCHE
Tél. 084/31 16 96 • Fax 084/31 65 96
www.herion.be



Vous aurez de nos nouvelles dès réception de votre demande.

Boulangerie & Pâtisserie



Rue des Savoyards, 8
MARCHE-EN-FAMENNE
084/31.15.01

- ▷ MARCHE
- ▷ MARLOIE
- ▷ LA ROCHE
- ▷ ROCHEFORT
- ▷ CINEY
- ▷ ON
- ▷ ERPENT



DES PAINS DE GOÛT,
pour chaque occasion
et pour tous les jours
de la semaine.



Economiser l'énergie

A. Maître mot : ECONOMISER !

Comme cela a été abordé dans l'éditorial, nous pouvons participer de manière active aux économies d'énergie. Le gaspillage ou la négligence peuvent réduire la note et l'impact sur notre environnement de manière significative. Il est illusoire de penser que le coût des différentes formes d'énergies ira en diminuant. Si nous voulons tenir le coup pour nous et pour ceux qui nous suivront, il faudra consommer moins, donc plus intelligemment en ayant en tête cette vérité première : **la calorie la moins chère est celle qu'on ne consomme pas** (la plus chère étant celle qu'on produit en pure perte en la balançant dans la nature et en la polluant).

Se rappeler, entre autres données, que :

- Les énergies non renouvelables ne seront plus disponibles dans quelques décennies (mais voir l'édito). Actuellement la Wallonie importe 97% de ses besoins en énergies fossiles.
- Nous, les citoyens, sommes à la base de 25% de la consommation wallonne (34% si on ajoute les déplacements).

Comment prendre le train en marche ?

C'est largement une affaire d'attention, de bon sens et de remise en question de nos comportements!!!

Retenir en tout cas que les nouveaux appareils - si on les choisit avec discernement - tiennent de plus en plus compte des impacts qu'ils génèrent sur l'environnement donc aussi sur le coût d'utilisation.

1. CONCERNANT L'HABITATION ON PEUT ÉVITER LES PERTES DE CHALEUR SANS GRANDS FRAIS



- En fermant les volets dès la tombée de la nuit : selon le cas, la perte d'énergie peut aller de 25 % (fenêtre à double vitrage) à 60% (fenêtre à simple vitrage).
- En fermant les tentures de telle sorte qu'elles ne canalisent pas la chaleur des radiateurs vers les vitres.
- En isolant les conduits de chauffage aux endroits où il est inutile, voire contre-productif de chauffer.
- En isolant le plancher du grenier.
- En recherchant toutes les entrées d'air parasites de la maison : bas de portes, châssis fatigués afin de les calfeutrer.
- En s'arrangeant pour ventiler la nuit en cas de chaleurs en été (comme cette année).

- Si cela est possible, en évitant les apports de chaleur venant de l'extérieur au lieu d'installer de coûteux systèmes de climatisation.
- En fermant les portes entre les locaux chauffés et non chauffés, entre les lieux de vie et le reste.

Penser à isoler au départ : quand on construit ou rénove, il est plus facile de faire le nécessaire : isolations diverses, doubles vitrages, création d'espaces tampons autour des zones de logement qui seront ainsi protégées...

A titre documentaire : on parle aujourd'hui de « niveau K ». Il s'agit d'un indice d'isolation thermique global d'une habitation. La Région wallonne impose un niveau K inférieur à 55 pour tout logement neuf et même du niveau K de 45 dans le cadre de l'action « Construire avec énergie ». A titre de comparaison, une maison non isolée construite dans les années 70 a un niveau K de 180. (Tout cela est assez technique mais montre le souci des autorités d'aller de l'avant dans le sens des économies d'énergie).

2. CONCERNANT LES SYSTÈMES DE CHAUFFAGE

(57% DU COÛT ÉNERGÉTIQUE EN MOYENNE POUR LES MÉNAGES WALLONS)

Mots clés : éviter les déperditions - entretenir l'installation - bien choisir son combustible - ne pas chauffer quand ce n'est pas nécessaire - profiter des apports du soleil mais en s'en préservant en cas de fortes températures.

- Réduire la température ambiante à 19 - 20 degrés est suffisant : il n'est pas interdit de porter un vêtement plus chaud à l'intérieur en hiver qu'en été. Ceux ou celles qui n'en sont pas encore convaincus devront y aller de leur poche : un degré de plus ou de moins augmente ou diminue sensiblement la facture énergétique.
- Dans les pièces inoccupées et la nuit, 15 - 16 degrés peuvent suffire.
- Si on a le choix, on peut préférer le gaz naturel qui est moins polluant. Le bois est aussi une solution intéressante puisqu'il est classé dans les énergies renouvelables.
- L'entretien de la chaudière, l'utilisation de vannes thermostatiques dans toutes les pièces et de manière générale tout ce qui est de nature à améliorer les performances doit être étudié.
- Une chaudière qui a plus de 15 ou 20 ans est par nature moins performante qu'une chaudière actuelle. Des radiateurs légèrement surdimensionnés améliorent la relance de chauffe (et permettent aussi, en régime, de travailler à des températures de chauffe





HYUNDAI



NEW
SANTA FE

Willamemotors

S.P.R.L.

**Avenue de la Toison d'Or, 137
6900 MARCHE-EN-FAMENNE - 084/31 27 07**



DONNONS PRIORITÉ À LA SÉCURITÉ.

Consommation min/max et émission du Santa Fe. Consommation moyenne (l/100km) : 7,1-10,6. Emission CO₂ (g/km) : 187-252. A.R. 19/03/2004 : www.hyundai-motors.be

LEGRAND

carrosserie

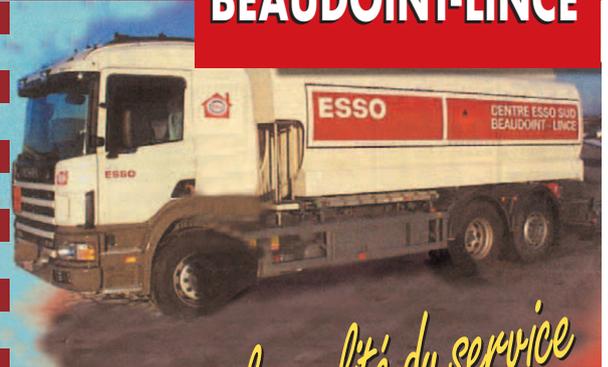


Daniel Legrand - Maître Carrossier
Agréé par les compagnies d'assurance

rue du Parc Industriel
6900 Marche-en-Famenne
Tél.: 084/32.12.11
Fax: 084/32.12.20

Prêt de véhicule
gratuit durant
la réparation

CENTRE ESSO SUD BEAUDOINT-LINCÉ



La ponctualité et la qualité du service

Promesses tenues

■ Chaussée de Liège, 13 • MARCHE • 084/31.19.17

PRÈS DE CHEZ VOUS !



Vivre en
sécurité
chez soi



Service de télévigilance
Tél. 084 31 18 47
Fax 084 32 09 61
rue du Parc Industriel, 12
6900 Marche-en-Famenne
Président: J.-M. CARRIER, Député permanent

asbl
«24 HEURES/24»

plus basses) Intéressant aussi : la chaudière à condensation (voir p.10).

3. CONCERNANT L'ÉCLAIRAGE

Mots-clés : la lumière naturelle est la meilleure, la moins chère et la plus saine - bannir l'inutilement énergivore.



→ Le contexte actuel a poussé les fabricants à trouver des solutions plus économiques : tubes à ballast électronique, ampoules économiques, lampes fluocompactes, lampes halogènes de la dernière génération... On peut se faire conseiller...

Une lampe halogène classique de 300 watts remplacée par une lampe halogène aux halogénures métalliques entraîne une économie de 75%.

→ Pour l'éclairage aussi le simple bon sens peut venir en aide. Il n'est pas nécessaire d'être grand clerc pour savoir que les pièces claires sont plus faciles à éclairer que les sombres, que les abat-jour clairs sont plus utiles, que pour un besoin localisé (lecture, travail de précision...) point n'est besoin d'éclairer toute une pièce, qu'éteindre la lumière quand on quitte une pièce peut alléger la facture...

4. LA PRODUCTION D'EAU CHAUDE

Mots-clés : la température de stockage idéale est 55° - les fuites même minimales coûtent cher - éviter les points de puisages éloignés.

- Le système le plus économique à moyen terme est le chauffage solaire même pour notre région (environ 55% des besoins annuels en eau chaude peuvent être couverts).
- Un bain consomme autant que 3 douches.
- Une pomme de douche de qualité peut aider à réduire la consommation jusqu'à 50 %.
- Les chauffe-eau au gaz sans veilleuse réduisent la consommation de 120 m³ par an.
- Les conduites isolées évitent les déperditions et les capacités de stockage adaptées aux besoins aussi.
- Ne pas jeter de suite l'eau du bain permet de récupérer des calories (et l'eau refroidie peut encore servir...).

5. LA CUISINE

Faites décongeler vos produits surgelés en les plaçant la veille, dans leur emballage d'origine, dans la partie la moins froide du réfrigérateur.



Pour la cuisinière :

- couper le courant 10 minutes avant la fin de la cuisson à l'électricité.
- mettre le couvercle sur les casseroles.
- se servir de casseroles adaptées à la surface de chauffe.
- utiliser des systèmes qui permettent une cuisson plus rapide (pression, casseroles à étages...).

- ne pas passer directement du frigo ou du congélateur à la cuisson.

Pour le four :

- avec un four à air chaud on gagne du temps et de l'énergie.
- un four de qualité consomme moins qu'un autre.
- ne pas avoir son four à côté du frigo ou du congélateur.
- couper le courant avant la fin de la cuisson, la chaleur résiduelle suffit.

Pour le four à micro-ondes :

- bien utilisé, il peut réduire sensiblement le coût en énergie (jusqu'à 75%).
- il s'avère particulièrement économique pour les petites quantités à cuire ou à réchauffer.
- bien étaler ses aliments accélère la cuisson.
- y cuire ses pommes de terre coûte trois fois moins qu'avec une plaque de cuisson normale.

6. LE LAVE-VAISSELLE

- Voir si on ne peut pas s'en passer.
- Attendre que la machine soit complètement chargée.
- Utiliser le plus souvent un programme économique (faire des essais).
- Choisir un appareil labellisé AAA.
- N'oubliez pas de **nettoyer le filtre** de votre lave-vaisselle.

Choisissez le A !

*Les étiquettes énergie classent les appareils électroménagers en fonction de leur consommation d'énergie, d'eau et de leur niveau sonore. Un appareil de classe A consomme jusqu'à **trois fois moins** qu'un appareil de classe C.*

- Empêcher les résidus alimentaires de coller avant le lavage en versant par exemple un fond d'eau dans des casseroles encore chaudes.
- Beaucoup de pièces peu sales peuvent se nettoyer à l'eau froide.

7. LA CONSERVATION AU FRAIS

Surtout :

- Ne pas placer les appareils directement près d'une source produisant de la chaleur et assurer une bonne circulation d'air à l'arrière.
- Attendre que les aliments soient déjà refroidis.

Le frigo

- Adapter la capacité aux besoins (60 l par personne - 150 l au minimum).
- En cas de nouvel achat préférer les modèles A+ ou A++ (jusqu'à 45% d'économie possible).
- 4° ou 5° suffisent pour la température interne.
- Dégivrez régulièrement le réfrigérateur. Si l'appareil est équipé d'un système de **dégivrage** automatique, enlevez régulièrement le givre du bac à glace (l'accumulation du givre provoque une surconsommation).

Allégez votre quotidien!

- Centrale de repassage
- Travaux de couture



6,70€/heure (4,69€ après déduction fiscale)

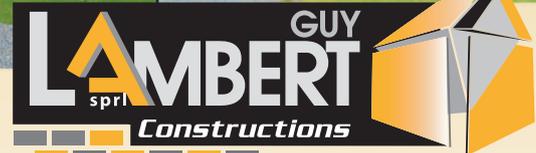


Centrale de Repassage

Croix Bande 1G - 6900 MARLOIE
e-mail : patrice.borcy@trusquin.be

Le reflet de vos exigences!

- GROS OEUVRE - CLÉ SUR PORTE
- RÉNOVATION - TRANSFORMATION
- MENUISERIE EXTÉRIEURE - CHARPENTES
- MAISONS OSSATURE BOIS



Zoning Industriel 10 - B-5377 Baillonville

Tél.: 086/ 21 35 98 - Fax: 086/ 21 36 07
Gsm: 0475/24 46 63 - lambertsprl@skynet.be

S.A.
S D I
SOFTWARE FOR BUSINESS AND INDUSTRY

- Réalisations informatiques
- Maintenance
- Toutes fournitures



you can

EPSON® Canon



126 Avenue de France | 6900 MARCHÉ
Tél. 084/32 03 03 Fax. 084/31 15 71



Pompes Funèbres
Heerwegh

Salle de réception gratuite
Magasin funéraire
Parking privé

Funerarium Heerwegh
Chaussée de l'Ourthe, 34 (entrée par la rue Èrène)
6900 MARCHÉ Tél.: 084/32 22 21

Ets Guissart & Fils sprl

*Grains - Engrais
Produits Pétroliers - Mazout ultra*



TOTAL

Rue du Luxembourg, 94 • 6900 Marche-en-Famenne
Tél. 084/31.18.76



Le surgélateur :

- Les horizontaux sont plus économiques que les verticaux (15% en moins).
- Adapter les capacités aux besoins : entre 70 et 100 l par personne.
- Surveiller l'état des joints.
- Surveiller le givre (5mm de givre= 30% de consommation en plus, 10 mm : 75%).
- Ouvrir le moins longtemps possible.

8. LAVER LE LINGE

Mots-clés : laver à des températures les plus basses possibles - éviter l'emploi du séchoir.

Le lave-linge :

- Eviter les lavages à 95° : on peut économiser jusqu'à 35% (en faisant tourner à 60° pour le linge de maison et le linge de corps et à 40° pour les vêtements en général).
- Attendre d'avoir une machine complète.
- Recourir au programme économique (faire des essais peut s'avérer utile pour convaincre).
- Le trempage (plus encore que le pré-lavage) peut être utile pour le linge fort souillé.

Le séchoir :

- Soyons clairs : comme ils sont très coûteux en énergie, en éviter l'emploi (en mettant sécher à l'extérieur) ou le réduire (en essorant le plus possible avant).
- Les placer dans un local bien aéré.
- Un sèche-linge avec dispositif de condensation est gourmand en énergie. Mieux vaut opter, autant que possible, pour un appareil à relier à un conduit extérieur d'évacuation.
- Ne sélectionnez pas systématiquement la température la plus élevée : vous ménagerez votre sèche-linge et ferez des économies d'électricité.
- Ne pas abuser : dégradation du linge.

9. SE DISTRAIRE



- ➔ La plupart des appareils (téléviseurs, magnétoscopes, décodeurs, chaînes hi-fi, fours, chargeurs de téléphones, ordinateurs, périphériques...) restent branchés en mode veille. Ils ne consomment pas beaucoup pris isolément mais le cumul augmente la consommation. C'est d'autant plus inutile qu'ils ne servent que quelques heures sur la journée.
- ➔ Des systèmes avec multiprises peuvent utilement couper un ensemble.
- ➔ Préférer les jeux sans piles même si elles sont rechargeables.

Les Guichets de l'Energie, dont le bureau de Marche nous a largement documentés, ont un service d'information destiné à conseiller les particuliers sur tout ce qui concerne l'énergie dans le logement : rénover ou construire, isoler, se chauffer, s'éclairer, choisir un appareil électroménager, combattre la condensation, profiter des énergies renouvelables.

- > Quel vitrage et quels châssis utiliser ?
- > Comment réduire sa facture de chauffage ?
- > Pourquoi placer un chauffe-eau solaire ?
- > Que demander à son architecte ou à son chauffagiste ?
- > Quel type de lave-linge acheter ?
- > Quelle formule pour se chauffer ?
- > Quels matériaux utiliser pour isoler sa maison ?

C'est à toutes ces questions, à bien d'autres, que les Guichets de l'Energie peuvent répondre en toute indépendance et gratuitement ! Ils sont ouverts **du mardi au vendredi, entre 9h et 12h ou sur rendez-vous.**

MARCHE-EN-FAMENNE

Tél. 084/31.43.48 Fax : 084/31.43.48
guichet.marche@mrw.wallonie.be
 Rue des Tanneurs, 11 - 6900 MARCHE

B. LES PRIMES

1. Soyons clairs : la Région n'accorde pas des aides par simple largesse mais surtout pour aider le citoyen à se CONVAINCRE DE L'IMPORTANCE DE PARTICIPER ACTIVEMENT A L'AMELIORATION DE L'ENVIRONNEMENT en PONCTIONNANT MOINS SUR LA MASSE ENERGETIQUE.

2. L'affaire des primes est un sujet complexe ; ici non plus, nous ne pouvons tout dire dans le cadre de ce bulletin. Si on pense être concerné, mieux vaut se faire aider par des gens rôdés qui disposent de la documentation nécessaire, des formulaires de demande... Ils vous feront gagner du temps et vous éviteront des tracasseries inutiles.

3. Attention !! Les primes ENERGIE (au nombre de 18 pour la période de 2005-2007 - voir ci-dessous) sont des primes non cumulables avec les primes habituelles de REHABILITATION pour les propriétaires (et locataires) qu'offre la Région wallonne, excepté si la prime souhaitée n'est pas sollicitée pour un même poste.

Cas concret : on ne peut demander en même temps une prime Région wallonne pour la pose de nouveaux châssis en sollicitant une prime de **réhabilitation** et une prime Energie portant sur double vitrage. On choisit une des deux suivant le cas.

Par contre, on pourrait tout à fait cumuler une prime réhabilitation pour la pose de nouveaux châssis et pour le placement d'une nouvelle chaudière au gaz naturel, par exemple, ou encore pour la pose de capteurs solaires. Ce sont des primes de la Région wallonne facilement cumulables entre elles.

Les primes ENERGIE peuvent cependant être sollicitées dans certains cas, notamment si,

- ➔ une prime régionale de REHABILITATION a déjà été octroyée pour des travaux précédemment;
- ➔ il y a eu refus RW de donner une prime de REHABILITATION pour divers motifs (châssis pas assez abîmés, ou lorsqu'on ne veut pas changer tous les châssis pour question de budget, etc.) ;

- une prime régionale de REHABILITATION a déjà été octroyée pour (par exemple une toiture), on peut en re-solliciter une deuxième mais seulement après 4 années écoulées.... Il n'est pas toujours possible d'attendre un délai de 4 années pour placer des nouveaux châssis (par exemple).

Primes à la réhabilitation : il faut rentrer un dossier trois mois avant le début des travaux.

Primes énergie : le dossier doit être rentré dans les trois mois (en général) qui suivent la facture des travaux.

4. Les montants des primes ENERGIE sont dans l'ensemble moins élevés que la prime de REHABILITATION. Mais plusieurs primes ENERGIE peuvent être cumulées au même moment pour une même habitation alors qu'en REHABILITATION, on demande soit une prime pour les châssis ou une prime pour la toiture (forfait de toute façon).

Par contre, les primes PROVINCIALES ET COMMUNALES (voir infra) sont cumulables pour un même poste.

5. Pour tous les travaux visant à réduire l'énergie, il existe aussi la DEDUCTION FISCALE. Il est préférable de planifier les divers travaux de chaque année fiscale pour en obtenir à chaque fois une déduction. Des formulaires annexés sont à faire remplir par les entrepreneurs agréés.

LE PLUS SIMPLE, AVANT TOUS TRAVAUX :

PRUDENCE et INFORMATION sont les maîtres-mots :

- s'adresser au Service communal du Logement : Madame CORNET (084/32.70.23).
- au Guichet de l'Energie, rue des Tanneurs à Marche (084/31.43.48).
- au numéro vert de la Région wallonne : 0800/11901 ou 081/33.23.10.

A MARCHE : Les primes octroyées pour les habitations concernent les ravalements (nettoyages) des façades et les capteurs solaires.

EN PROVINCE DE LUXEMBOURG : (voir fin de dossier).

6. PRIMES ACCORDEE PAR LA REGION (aperçu)

Il va de soi que l'octroi de ces primes est lié à un certain nombre de conditions, d'exigences techniques (voir guichet de l'énergie par exemple) de rendement et de sécurité notamment.

6.1. : Isolation du toit



- > Si l'isolation est placée par un entrepreneur enregistré, la prime est de **5 € par m²** de surface isolée.
- > Si vous placez l'isolation vous-même, la prime est de **2 € par m²** de surface isolée.
- > **Le maximum octroyé est de 600 euros par an et par habitation.**

6.2. : Isolation des murs

- > La prime est de 10 € par m² de murs isolés en contact avec l'ambiance extérieure ou un espace non chauffé ou qui n'est pas à l'abri du gel.
- > **Le maximum octroyé est de 1.000 € par an et par habitation.**

6.3. : Isolation des sols

- > La prime est de 10 € par m² de sol isolé.
- > **Le maximum octroyé est de 850 € par an et par habitation.**

6.4. : Double vitrages

- > La prime est de 25 € par m² de vitrage placé. Lorsque le châssis est également remplacé, la prime est calculée sur base des dimensions extérieures du châssis.
- > **Le maximum octroyé est de 1.000 € par an et par habitation.**



Pour les primes de 1 à 4, le permis de bâtir de l'habitation doit avoir été octroyé avant le 1^{er} décembre 1996.

6.5. : Construction neuve unifamiliale

- > Vous pouvez demander une prime à partir du 1^{er} décembre 2005. Votre demande doit porter sur des travaux d'isolation réalisés dans un logement neuf dont la **réception provisoire est datée au plus tôt du 1^{er} décembre 2005 et au plus tard du 31 décembre 2007. Votre demande doit être introduite dans les trois mois prenant cours à la date de la réception provisoire** de l'habitation.
- > Montant : la prime est de **1.500 €** par habitation.

6.6. : Chaudière gaz basse température ou à condensation

La chaudière à condensation a un rendement plus élevé car on récupère l'énergie contenue dans les fumées de combustion sous forme de vapeurs d'eau que l'on condense tout en libérant l'énergie en question.

- > La prime est de **300 €** pour l'installation d'une chaudière au gaz naturel à basse température ou d'un générateur d'air étanche fonctionnant au gaz naturel.
- > La prime est de **600 €** pour l'installation d'une chaudière au gaz naturel à **condensation** ou d'un générateur d'air à condensation fonctionnant au gaz naturel.

6.7. : Chauffe-bain gaz sans veilleuse, modulant et à ventouse

Chauffe bain à ventouse : l'air frais nécessaire au bon fonctionnement du chauffe-bain et les gaz brûlés transitent par le même double conduit. Ça peut se placer en façade, plus besoin de cheminée classique. Avantage aussi, le chauffe-bain est tout à fait étanche, ce qui réduit presque à néant le risque d'intoxication au monoxyde de carbone.

- > La prime est de **75 €** pour l'installation d'un chauffe-bain au gaz naturel pour les installations **inférieures ou égales à 10 litres par minute.**
- > La prime est de **125 €** pour l'installation d'un chauffe-bain au gaz naturel pour les installations **supérieures à 10 litres par minute.**

6.8. : Pompe-à-chaleur

La pompe à chaleur extrait les calories de l'environnement (sol, air ambiant, eau) et les rejette à une température plus élevée dans l'habitation (par compression d'un fluide et détente du gaz - c'est le bruit du compresseur que l'on entend venant de la machine). Elle fonctionne à l'électricité. Elles peuvent également être réversibles (production de chaud en hiver et production de froid en été), ce qui permet de diminuer les coûts d'investissement si on doit chauffer et climatiser.

- > La prime est de 75% du montant de l'investissement (TVA comprise) avec un maximum de 1.500 € pour l'installation d'une pompe à chaleur pour le chauffage d'une habitation neuve.
- > La prime est de 75% du montant de l'investissement (TVA comprise) avec un maximum de 750 € pour l'installation d'une pompe à chaleur pour le chauffage de l'eau sanitaire d'une habitation.

6.9. : Chaudière biomasse (bois, céréales,...) à chargement automatique

- > Si la date de votre facture est antérieure au 1^{er} mars 2006 : la prime est de 75% du montant de l'investissement (TVA comprise) avec un maximum de 1.500 € pour l'installation d'une chaudière biomasse.
- > Pour les factures datées à partir du 1^{er} mars 2006 : le montant de la prime est de 1.750 € pour l'installation d'une chaudière biomasse. *Attention à la problématique du stockage. Car si le stockage à grand volume n'est pas possible dans l'habitation, l'approvisionnement en petites quantités ne revient qu'un peu moins cher que le mazout. Le stockage doit également se réaliser dans un endroit sec pour ne pas que les granulés pompent l'humidité ambiante et perdent une partie de leur pouvoir calorifique.*

6.10. : Chaudière biomasse (bois, céréales,...) à chargement manuel

- > Le montant de la prime est de 500 € pour l'installation d'une chaudière bois à chargement manuel ou d'une chaudière biomasse autorisant les deux modes d'alimentation (chargement manuel et alimentation automatique).

6.11. : Chaudière-poêle biomasse (bois, céréales,...)

- > Si la chaudière-poêle est à alimentation exclusivement automatique, le montant de la prime est de 1.500 €.
- > Si la chaudière-poêle est à chargement manuel ou autorise les deux modes d'alimentation, le montant de la prime est de 250 €. *Attention, rendement très variable, bien se renseigner.*

6.12. : Poêle à pellets



- > Le montant de la prime est de 250 € pour l'installation d'un poêle à granulés de bois (pellets) ou céréales. *Coût d'un poêle à pellets de 5 kW - entre 2500 et 3000 €.*

6.13. : Poêle ou insert (cassette) bois

- > Le montant de la prime est de 250 € pour l'installation d'un poêle ou un insert (cassette) bois.

6.14. : Unité de micro-cogénération

Il s'agit d'une micro-centrale qui fournit dans un même processus, de la chaleur et de l'électricité à partir d'un moteur thermique.

- > La prime est de 75% du montant de l'investissement (TVA comprise) avec un maximum de 2.500 € pour l'installation d'une unité de micro-cogénération.

6.15. : Régulation thermique (vannes thermostatiques, thermostats,...)

- > Montant : la prime est de 30% du montant de la facture (TVA comprise) avec un maximum de 300 € par habitation et par année.

6.16 : Chauffe-eau solaire

- > **1.500 €** pour toute installation présentant une surface optique allant de 2 m² à 4 m² et un supplément de **100 €** est prévu par m² de surface optique supplémentaire. Le montant total de la prime ne peut excéder **6.000 €** et le cumul avec toute autre subvention est autorisé pour autant que le montant total perçu n'excède pas 75% du montant total de l'investissement.
- > Cette prime est cumulable avec la prime **octroyée par les provinces et les communes** et avec une **réduction d'impôt**. (L'installation d'un système de chauffage de l'eau par le recours à l'énergie solaire donne droit à une réduction d'impôt de 40% du montant des travaux plafonnée à 1.280 €). *Une nouvelle installation solaire comprenant deux panneaux, boiler, régulation, tuyauterie et main d'œuvre coûte à peu près, selon les cas, 6000 € hors TVA de 6%. Elle peut être amortie en 10 ou 15 ans en fonction de la consommation en eau.*

6.17. : Audit énergétique

- > La réalisation d'un audit énergétique global d'une habitation existante peut donner lieu à une prime de 50% du montant de la facture TVAC. Elle est plafonnée à 300 € par audit et par habitation. *N.B. : une thermographie réalisée pour une habitation peut donner lieu à une prime de 50% de la facture TVAC plafonnée à 200 €.*

6.18. : Ventilation avec récupération de chaleur

- > Un tel système permet de bénéficier d'une prime de 75% de l'investissement avec un maximum de 1.500 €.

7. PRIMES PROVINCIALES



La Province de Luxembourg accorde également une série de primes et de subventions. Ces aides sont **complémentaires aux aides régionales** sous certaines conditions. Elles visent aussi à encourager l'utilisation des énergies renouvelables ainsi que les économies d'énergie.

Elles concernent notamment :

- † Les chaudières à biomasse à fonctionnement automatique (20% du montant de l'investissement avec max de 750 €).
- † Les poêles à bois pour les ménages dont les revenus sont inférieurs ou égaux au montant du revenu d'intégration sociale majoré de 20% (50 % du montant du poêle à bois HTVA avec un maximum de 500 €) limitée au solde restant du montant de la facture toutes primes déduites.
- † Les pompes à chaleur (20 % du montant de l'investissement hors TVA avec un maximum de 750 €). Le montant de la TVA est déduit de la subvention lorsque le demandeur est assujéti à la TVA.

- > L'installation de capteurs solaires thermiques pour chauffer l'eau sanitaire (400 € pour une superficie minimale de 2 m² et de coût supérieur à 1240 €).
- > L'installation de régulateurs thermiques donnant priorité à l'eau chaude sanitaire, de vannes thermostatiques... (30% du montant de la facture avec max de 250 €).

Renseignements : www.province.luxembourg.be (Rubriques Aides et subventions) ; Administration communale : Service communal du Logement : Madame CORNET (084/32.70.23)
DST Square Albert I^{er}, 1 6700 ARLON
Tél. : 063/212.829 Fax : 063/212.830
E-mail : mc.gillard@province.luxembourg.be

N.B. : La Province accorde également une subvention de 620 € aux particuliers désireux d'installer des capteurs solaires thermiques et une autre subvention dans le cadre de travaux de restauration extérieure de maisons d'habitation dans le cadre de la mise en valeur du patrimoine bâti. (Pour ces subventions, adressez-vous à la Députation permanente du Conseil Provincial du Luxembourg - Direction des Services Techniques - Square Albert I^{er}, 1 - 6700 Arlon - Tel. 063/21 27 73 ou au 063/21.27.99.).

2^{ème} salon de l'utilisation rationnelle de l'énergie à Marche-en-Famenne

À la salle Saint-François, Rue Victor Libert du 21 au 23 septembre 2006.
Visite libre des stands les jeudi et vendredi de 9 à 17 heures et le samedi de 10 à 17 heures.

Entrée gratuite durant tout le salon.

Tombola : à gagner : comparaisons tarifaires gratuites, sur base de la facture annuelle d'électricité, entre les différents fournisseurs ; ampoules économiques et compteurs d'énergie.

THÈMES ABORDÉS

Economies d'électricité, poêles et chaudières à granulés de bois, capteurs solaires, énergies renouvelables, libéralisation de l'énergie, électricité verte, gestion des déchets et des eaux usées, utilisation de l'eau de pluie, primes pour panneaux solaires et travaux économiseurs d'énergie, allocation de

chauffage,... Thème de la conférence le samedi 23 à 14 heures à la salle du Conseil Communal, Rue Victor Libert, 36 :

« Comment choisir son fournisseur d'électricité ou de gaz ? A quoi être attentif ? Quelles conséquences sur la facture ? Et pourquoi

l'électricité « verte » ? par l'entreprise « Proénergie pmc » avec la participation de Monsieur Buysse, directeur à la CWAPE et du Guichet de l'Energie de Marche-en-Famenne.



RENSEIGNEMENTS

CPAS : Christelle Bosseaux, 084/320.600. Vous pouvez aussi : consulter notre site internet : <http://cpas.marche.be>

QUALITÉ DU TRI DES DÉCHETS. Y A-T-IL DU "LAISSER-ALLER" ?

Prochainement, les services de l'intercommunale Idelux se pencheront avec attention sur votre duo-bac ou sur vos sacs poubelles et en contrôleront la qualité. Voici pourquoi.



Constats

> Dans certains cas, le tri n'est plus aussi bien réalisé qu'auparavant.

> Dans d'autres cas, les quantités de déchets sont anormalement basses - où vont -ils ?

Idelux compte analyser les origines et les causes de ces dérives. De nouveaux contrôles « qualité » permettront de mieux comprendre les comportements de tri des citoyens et le cas échéant, apporter des mesures correctives. C'est notre environnement à tous qui est en jeu.

Contrôles sur le terrain

Les services d'Idelux réaliseront des contrôles à certains endroits de votre Commune.

> Que feront-ils ?

Ils regarderont de plus près le contenu de vos poubelles.

Si le tri est bon ; pas de souci. Vous avez compris l'intérêt du tri pour l'environnement.

Si le tri n'est pas bon :

- ♦ un « feuillet d'alerte » sera déposé dans votre boîte aux lettres signalant les erreurs commises et vous informant que vos déchets ne seront plus ramassés lors des prochains passages si des erreurs subsistent ;
- ♦ un autocollant sera collé sur votre conteneur pour attirer votre attention.

Si vous ne comprenez pas vos erreurs et si vous le souhaitez, nos conseillers en environnement pourront vous donner des informations et conseils pratiques sur la gestion des déchets. Le souhait d'Idelux et de votre commune est d'améliorer la qualité de la gestion des déchets tout au long de la chaîne du recyclage. Vous en êtes le premier maillon. L'intérêt pour tous et pour l'environnement est évident. Nous sommes certains que vous en comprenez l'intérêt.

Plus d'infos ?

Contactez notre conseiller en environnement : Jean-Georges MEIS au numéro d'appel 084/45.00.30 ou 0496/26.70.47

DÉMÉNAGEMENT DES SERVICES FINANCIERS DE LA RECETTE COMMUNALE

Depuis le 15 juin 2006, les services financiers de la recette communale, des taxes et des horodateurs sont rassemblés au 1^{er} étage du Château Jadot (anciens bureaux de la Police communale) rue du Commerce 19.

Les n° de téléphone sont inchangés à savoir :

- Recette communale : 084/32.70.80
- Service des taxes : 084/32.70.85 ou 86
- Service Horodateurs : 084/32.70.77



GROUPE D'ENTRAIDE DE MARCHÉ

Dates des prochaines permanences :

Les permanences de la Ligue Alzheimer asbl se tiendront tous les troisièmes mercredis du mois entre 14h et 17 h.

Les prochaines auront lieu : le 20 septembre, le 18 octobre, le 15 novembre et le 20 décembre

Lieu : Bureau des Associations d'entraide, rue des Tanneurs, 22 à Marche.

RENSEIGNEMENTS : Aile francophone de la Ligue Alzheimer asbl, Rue Montagne Sainte-Walburge, 4b 4000 Liège
Permanence téléphonique de 8 à 18 h au 04/229.58.10
ou au numéro d'appel national gratuit : 0800/15 225

BELGIAN SENIOR CONSULTANTS (B.S.C.)



L'association, Belgian Senior Consultants (B.S.C.) est bien présente dans la Province de Luxembourg.

Le samedi 17 juin 2006, la participation de l'antenne de la province de Luxembourg au Salon Prosocial, organisé à Marche-en-Famenne, a été mise à profit pour fêter le 20^{ème} anniversaire du BSC fédéral et l'inauguration de la cellule marchoise.

BSC est un groupement de pensionnés bénévoles, complètement indépendants qui fait profiter les petites entreprises et les associations de ses connaissances et de son expérience.

Les associations et les PME n'ont pas souvent les moyens de faire appel à la consultance marchoise, de plus, elles ne peuvent pas toujours se payer le personnel pour traiter telle ou telle matière. Si une PME nous appelle, il est donc nullement question pour le BSC de prendre le travail de quiconque.

Deux principes fondamentaux régissent toute l'action de BSC : l'indépendance et le bénévolat. BSC est sans attache philosophique, politique ou financière et ses consultants s'engagent à exercer leur activité bénévolement, sans rétribution autre que le remboursement de leurs frais réels.

COMMENT PROCÈDE BSC ?

Une entreprise lui soumet son problème. L'antenne tente d'y répondre. Si elle ne dispose pas chez elle du spécialiste nécessaire, elle peut faire appel aux autres antennes de BSC ou le chercher au sein d'autres associations.

QUEL GENRE DE PROBLÈME ?

Chacune des antennes peut aborder un large éventail de problèmes. A titre exemplatif : l'organisation, la comptabilité, la fiscalité, les études de faisabilité de projets, l'élaboration de business plans, le marketing, la communication, l'hôtellerie, l'expertise, la mise en conformité des ASBL conformément aux nouvelles dispositions légales...

COMBIEN DE PENSIONNÉS AU BSC-LUXEMBOURG ?

13 membres composent actuellement l'antenne de la province de Luxembourg : des ingénieurs, des spécialistes dans le secteur alimentaire, en affaires sociales, des banquiers et quelques professions libérales. Il y a du monde de tous les horizons sociaux et de tous les coins de la province.

INAUGURATION DE LA CELLULE MARCHOISE

Plusieurs membres de BSC-Luxembourg sont domiciliés dans la région de Marche-en-Famenne. Ils apprécient le développement exceptionnel de la commune et ont souhaité y contribuer en lui apportant leurs compétences et leur dynamisme. L'antenne a donc décidé de créer une nouvelle cellule localisée à Marche. Celle-ci pourra ainsi se mettre plus spécialement au service des entreprises, associations et institutions de la région. Ce communiqué permet également de lancer un appel aux pensionnés, hommes et femmes, anciens cadres et dirigeants, soucieux de faire partager et fructifier leur temps libre, leur expérience. Prenez contact avec l'antenne de Luxembourg. Cela ne vous engage en rien, mais vous permettra de rencontrer un groupe sympathique et convivial.

Le BSC-Luxembourg peut être contacté
par Tél. : 0472/358653 ou 061/46 76 86 - 061/22 42 83
bsc.lux@skynet.be

Coordonnées de la cellule marchoise : Tél. : 084/31 2039
Une brochure est également disponible.

ACADEMIE DES DENTELLES

STAGES D'INITIATION OU DE PERFECTIONNEMENT



Initiation : deux années en Torchon et Cluny.

Perfectionnement : en modules de 72h.

Dentelles à fleurs et dentelles russes ; Lille ; Point Clair ; Flandres ; Valenciennes ; Paris ; Binche ; Fleuri Fin ; Duchesse de Bruges ; Rococo ; Malines ; Bayeux ; Chantilly

Atelier libre : un samedi par mois

Cours spécial JUNIORS : de 7 à 17 ans Cours spécial : Dentelle à l'aiguille.

Adultes : un samedi par mois d'octobre à juin, 10h à 18h.

Juniors : 2 samedis par mois de 9h à 11h.

Héritière d'un passé de plus de 400 ans de tradition dentellière, l'Académie des Dentelles assure depuis 1978 un renouveau joyeux et convivial.

Elle forme des juniors et des adultes à toutes les techniques aux fuseaux et à l'aiguille. Elle a développé une formation spécifique pour les moins valides.

Spécialisée en Point Clair, elle se veut porte ouverte sur l'ensemble des orientations dentellières, de la tradition en passant par la modernité.

UFH a.s.b.l.

Entreprise TITRES-SERVICES

* en faveur de toutes personnes qui en font la demande

TITRES-SERVICES

ATELIERS DE REPASSAGE*

Linge à déposer du lundi au vendredi pendant les heures d'ouverture. Récupération de votre linge 2 jours après le dépôt.

AIDE-MÉNAGÈRE* À DOMICILE

(toute heure entamée = 1 titre service)

CENTRALE DE PERSONNES MOBILES*

Transport adapté pour personnes à mobilité réduites. Véhicules équipés d'un élévateur.

* Tarif titres-service.

TRANSPORTS ADAPTÉS

Prise en charge dans l'environnement de MARCHE et BASTOGNE pour une destination située en province de Luxembourg et de Namur Max. 3,90 € (2x si A/R)
GRATUIT POUR LES PERSONNES QUI ONT LA CARTE TEC (+ DE 65 ANS)

USH a.s.b.l.

UNION FRANCOPHONES DES HANDICAPÉS
Place de l'Eglise, 2 - 6900 WAHA - Tél. 084/32 32 93

MAGASIN DE SECONDE MAIN

Avec la participation de personnes handicapées
→ Atelier de raccommodage

MAGASIN OUVERT

- mardi-jeudi-vendredi de 13h30 à 17h30
- mercredi et samedi de 9h30 à 12h00 de 13h30 à 17h30

Les dépôts sur rendez-vous

Place de l'Eglise, 2
Tél. 084/32.32.93

B-6900 WAHA
Fax 084/32.32.94



Ets PREMONT

depuis 1930

FABRICANT DE VOILETS

Châssis et portes PVC - Bois - Alu

Vérandas • Portes de garage • Protections solaires
Grilles de sécurité • Motorisation et automatisation

Vente avec ou sans placement - DEVIS GRATUIT -

168, Av. de la Toison d'Or - MARCHE

084/31.12.85 fax: 084/31.50.72

RENSEIGNEMENTS :

Pierre Pestiaux : Président
14 Rue du Stade Aye
Tél. : 084-31.25.76 - fax : 084-32.31.65
Email : pestiaux@dentelledemarche.be
Eugénie Arend-Verdeur 084/31 40 59
Les cours se donnent au QUARTIER LATIN
Consultez le site :
www.dentelledemarche.be

LE CPAS VOUS INFORME

MODALITÉS CONCERNANT L'ALLOCATION DE CHAUFFAGE POUR LA PÉRIODE DU 1^{ER} SEPTEMBRE 2006 AU 30 AVRIL 2007 :

Personnes concernées : Les personnes qui ont droit à l'assurance maladie invalidité (VIPO-BIM) ET pour lesquelles les revenus du ménage sont inférieurs à 13.246,34 EUR (augmentés de 2.452,25 EUR par personne à charge) :

- 1) Les personnes qui disposent de revenus inférieurs à 13.246,34 EUR (augmentés de 2.452,25 EUR par personne à charge) ;
- 2) Les personnes qui sont en médiation de dettes ou en règlement collectif de dettes ET pour lesquelles le CPAS constate qu'elles ne peuvent pas faire face au paiement de leur facture de chauffage.

QUELS COMBUSTIBLES ?

- Le gasoil de chauffage en vrac ;
- Le gasoil de chauffage à la pompe ;
- Le pétrole lampant à la pompe ;
- Le gaz propane en vrac.

QUELLES FACTURES ?

Pour toute livraison effectuée entre le 1^{er} septembre 2006 et le 30 avril 2007. Si le prix mentionné sur la facture (TVA comprise) est égal ou supérieur à 0,40 EUR/litre.

DANS QUEL DÉLAI ?

Vous devez introduire votre demande dans les 60 jours de la date de livraison.

QUEL MONTANT ?

Le montant de l'allocation de chauffage varie en fonction de la quantité commandée et en fonction du prix au litre TVA comprise (entre 0,03 EUR et 0,13 EUR par litre). Dans tous les cas, cette allocation est limitée à 195,00 EUR (soit l'équivalent de 1.500 litres de combustible) pour l'hiver (du 01/09/2006 au 30/04/2007) et par ménage résidant dans le même logement. Pour le gasoil de chauffage à la pompe et le pétrole lampant à la pompe, il s'agit d'une allocation forfaitaire de 100,00 EUR pour l'hiver (du 01/09/2006 au 30/04/2007).

PERMANENCE À PARTIR DU MARDI 19 SEPTEMBRE 2006 :

Les mardis et jeudis de 13h30 à 16h30.

OÙ S'ADRESSER ?

Au Centre Public d'Action Sociale Rue Victor Libert 36H - 2^{ème} étage

PERSONNES DE CONTACT ?

- Administration : Annick DENIS cpas@marche.be
- Service social : Anne-Françoise JAMOUILLE : service.social@marche.be
- Pour plus de renseignements : <http://cpas.marche.be>



SAISON 06 | 07

MAISON DE LA CULTURE FAMENNE-ARDENNE
CENTRE CULTUREL RÉGIONAL

Chaussée de l'Ourthe, 74

6900 Marche-en-Famenne

Bureaux : (084)31.46.89 - Fax: (084)31.14.11

E-mail : mcfa@marche.be

www.maisondelaculture.marche.be

Billetterie ouverte du lundi au vendredi
de 12h à 18h

Un seul n° de réservation:
(084)32.73.86

THÉÂTRE

L'ILLUSION CHRONIQUE

de et par le PANACH'CLUB

Le supermarché comme métaphore de la vie, il fallait oser ! Le Panach' Club a retroussé ses tabliers pour passer notre société de consommation au scanner. Humour, chanson, énergie et... panache !

Mercredi 27 septembre 2006 à 20h15 | Maison de la Culture | Marche-en-Famenne.

ENTREE GRATUITE dans le cadre de la "Journée Théâtres Portes Ouvertes" de la Communauté française Wallonie-Bruxelles

FAIRE LE MALIN EST LE PROPRE

DE TOUT IMBECILE de GEORGES COURTELINE

Madame est dépensière, effrontée et alcoolique. Monsieur est tatillon, lâche et de mauvaise foi. Scènes de ménage et scènes de bureau : un classique français où le rive est maître-mot !

Vendredi 27 octobre 2006 à 20h15 | Maison de la Culture | Marche-en-Famenne.

Adultes : 12,5 € ou 6 chèques culture | Étudiants et demandeurs d'emploi : 7,5 € ou 3 chèques culture | Article 27 : 1,25 €.

LE LIBERTIN de ERIC-EMMANUEL SCHMITT

Sous la plume de Schmitt, Diderot prend les traits d'un homme de chair, coureur de jupons et traversé de contradictions. Une comédie libertine qui donne autant matière à rire qu'à réfléchir. Un régal !

Vendredi 17 novembre 2006 à 20h15 | Maison de la Culture | Marche-en-Famenne.

Adultes : 20 € ou 12 chèques culture | Étudiants et demandeurs d'emploi : 15 € ou 6 chèques culture | Article 27 : 1,25 €.

L'HABIT NE FAIT PAS LE MOINE

de PASCAL PIAUARD

Des secrets qui refont surface et bouleversent la vie d'un village. Une savoureuse comédie qui rappelle un Don Camillo face à son Pépé.

Mercredi 22 novembre 2006 à 14h30 | Maison de la Culture | Marche-en-Famenne.

Prix unique : 5 € ou 2 chèques culture | Article 27 : 1,25 €.

LE SAS de MICHEL AZAMA

Une plongée dans l'univers carcéral féminin. Une interprétation délicate et juste pour un texte abrupt, reflet d'une réalité qui l'est tout autant. Une comédienne dont la voix ne vous quittera plus...

Samedi 25 novembre 2006 à 20h15 | Maison de la Culture | Marche-en-Famenne.

Adultes : 16 € ou 8 chèques culture | Étudiants et demandeurs d'emploi : 9 € ou 5 chèques culture | Article 27 : 1,25 €.

MUSIQUE

Entre jazz et tango

RICHARD GALLIANO

& IVAN PADUART EN CONCERT

Deux vieux complices du jazz conjuguent leurs immenses talents et leur maîtrise technique hors norme au service d'une musique lyrique et mélodique où prime avant tout l'émotion.

Judi 19 octobre 2006 à 20h15 | Maison de la Culture | Marche-en-Famenne.

Adultes : 16 € ou 8 chèques culture | Étudiants et demandeurs d'emploi : 9 € ou 5 chèques culture | Article 27 : 1,25 €.

Entre rock, folk et chanson

SACHA TOOROP

EN CONCERT

Plus connu sous le nom de Zop Hop Op, Sacha Toorop est l'un des plus passionnants artistes de notre scène folk-rock...

Samedi 21 octobre 2006 à 20h15 | Maison de Village | Mormont (Erezée).

Adultes : 8 € ou 4 chèques culture | Étudiants et demandeurs d'emploi : 5 € ou 2 chèques culture | Article 27 : 1,25 €.

Musique d'Inde du Sud

NANDI TAALA VAADHYA ACADEMY

EN CONCERT

La musique du Trio Cirta se veut fidèle aux traditions classiques et populaires des pays de l'ancien Empire Ottoman et du Maghreb. Une expérience musicale authentique...

Vendredi 3 février à 20h15 | Musée de la Cloche | Tellin | Adultes : 8 € ou 4 chèques culture | Étudiants : 5 € ou 2 chèques culture.

Musique traditionnelle du Sénégal

ABLAYE CISSOKO EN CONCERT

Au départ d'un conte ancestral issu de la tradition Mandingue, le griot sénégalais Ablaye Cissoko transmet son humanité au son incomparable de la kora et de son chant envoûtant... (dans le cadre de "Voyage au pays de l'autre", voir expos).

Vendredi 10 novembre 2006 à 20h15 | Maison de la Culture | Marche-en-Famenne.

Adultes : 12,5 € ou 6 chèques culture | Étudiants et demandeurs d'emploi : 7,5 € ou 3 chèques culture | Article 27 : 1,25 €.

Musiques traditionnelles d'Europe

TRIO REMI DECKER EN CONCERT

Une image rafraîchie de la musique folklorique, loin des clichés de la cornemuse écossaise et du musicien barbu en chaussettes hautes...

Samedi 18 novembre 2006 à 20h15 | Al Cwène de Bwè | Juzaine (Bomal).

Adultes : 8 € ou 4 chèques culture | Étudiants et demandeurs d'emploi : 5 € ou 2 chèques culture | Article 27 : 1,25 €.

Musique classique

WOLFGANG AMADEUS MOZART

Un luth arabe, une guitare aux couleurs flamenco, les mélodies irrésistibles des accordéons diatoniques, d'enivrantes percussions, Dazibao ré-interprète les musiques traditionnelles...

Samedi 11 mars à 20h15 | Al Cwène de Bwè / Juzaine (Bomal) |

Adultes : 8 € ou 4 chèques culture | Étudiants : 5 € ou 2 chèques culture.

DANSE

Acrobatie/jonglerie/danse

DOUBLE TOUR

PAR LA COMPAGNIE BALADEUX

Dans ce duo particulièrement attachant, France Perpète et Toon Schuermans poursuivent plus que jamais leur recherche sur le métissage ludique entre jonglerie, mouvement et acrobatie.

Samedi 7 octobre 2006 à 20h15 | Maison de Village | Forrières.

Adultes : 9 € ou 5 chèques culture | Étudiants et demandeurs d'emploi : 6 € ou 3 chèques culture | Article 27 : 1,25 €.

UN SPECTACLE ORGANISÉ EN PARTENARIAT AVEC LE CENTRE CULTUREL DE NASSOGNE.

JEUNE public

Musique dès 6 ans

THIBAUT EN CONCERT

On attendait son retour avec impatience... Thibault a choisi la Maison de la Culture Famenne-Ardenne pour présenter sa toute dernière création "J'ai un troll dans la tête".

Dimanche 24 septembre 2006 à 15h | Maison de la Culture | Marche-en-Famenne.

Adultes : 7 € ou 4 chèques culture | Enfants : 5 € ou 3 chèques culture | Article 27 : 1,25 €.

Musique dès 3 ans

MOUSTA LARGO EN CONCERT

Mousta propose "Ali au pays des merveilles", un spectacle où se mélangent harmonieusement musique orientale et comptines issues du folklore occidental (dans le cadre de "Voyage au pays de l'autre", voir expos).

Dimanche 12 novembre 2006 à 15h | Maison de la Culture | Marche-en-Famenne.

Adultes : 7 € ou 4 chèques culture | Enfants : 5 € ou 3 chèques culture | Article 27 : 1,25 €.

Expositions

Toutes ces expositions, sauf mention contraire, ont lieu à la Maison de la Culture Famenne-Ardenne et sont accessibles gratuitement au public du lundi au vendredi de 10h à 18h et le samedi de 14h à 18h.

Peintures

JOHN CLUYSENAAR

Une vie, une œuvre... Des visages imaginaires qui nous parlent et touchent au cœur...

Dimanche 24 septembre 2006 à 15h | Maison de la Culture | Marche-en-Famenne.

Adultes : 7 € ou 4 chèques culture | Enfants : 5 € ou 3 chèques culture | Article 27 : 1,25 €.

VOYAGE AU PAYS DE L'AUTRE

Une semaine pour comprendre la réalité complexe de l'exil et la vie de demandeur d'asile, une semaine d'expos, de spectacles (Ablaye Cissoko, Moustha Largo...), de films, de rencontres, de réflexions...

> ESCALE, A LA RENCONTRE DES DEMANDEURS D'ASILE : expo pédagogique interactive

> CENTRE D'ACCUEIL, LA VIE COMME ELLE EST EST : photos d'Eric de Mildt

Du lundi 6 novembre 2006 au dimanche 12 novembre 2006 (fermé samedi, ouvert dimanche)

Expositions proposées par les Centres de Réfugiés de la Croix-Rouge de Hotton, Rendeux, Manhay et Natoye, le Centre de Réfugiés des Mutualités socialistes de Erezée et la Fedasil, l'Agence fédérale pour l'accueil des demandeurs d'asile en Belgique.

Photos

INDICES DE VIE(S)

L'atelier Hocus Focus de Marche présente des photos "indices de vie(s)", témoignages de ce qui a existé, de ce qui existe encore, de ce qui pourrait exister...

Du lundi 20 novembre 2006 au dimanche 3 décembre 2006 (ateliers d'initiation et apéritif le 18/11).

ATELIERS HEBDOMADAIRES

> Reprise des ateliers théâtre enfants, adolescents et adultes dans la semaine du 9 octobre 2006.

> Nouveau : atelier de création de marionnettes et atelier d'arts plastiques

> Après-midi "portes ouvertes" pour les ateliers et stages le lundi 11 septembre 06 de 16h à 18h30 à la Maison de la Culture (infos et rencontres avec quelques animateurs, inscriptions...)

> Renseignements auprès de Christian Destiné (théâtre et marionnettes) et Cathy Strel (arts plastiques) au 084/31.46.89.

STAGES ET FORMATIONS

Cette année encore, des formation et stages culturels sont organisés pendant les vacances scolaires (enseignement complets dans la brochure de saison 06-07 disponible au 084/31.46.89).

LA FIDÉLITÉ, ÇA PAYE ! LES CHÈQUES CULTURE

Où comment s'abonner à la culture en Famenne-Ardenne...

Un spectacle, un concert vous plaisent ? Vous avez tout intérêt à acheter un ou plusieurs carnets de chèques culture. Plus d'un spectateur sur trois a déjà adhéré à cette formule d'abonnement libre, conviviale, non nominative et qui offre jusqu'à 33% de réduction sur les prix d'entrée de plus de 60 spectacles! (valables également pour les spectacles organisés par les centres culturels de Durbuy, Hotton, Mormont et Nassogne).

Informations et vente des chèquiers à la billetterie du mardi au vendredi de 12h à 18h à la Maison de la Culture ou au 084/32.73.86.

ET ENCORE...

La saison 2006-2007, c'est aussi beaucoup d'autres activités comme les expositions, les matinées scolaires, le Tout P'tit Festival, le traditionnel "Noël au Théâtre" qui débute le samedi 23 décembre 2006 pour se clôturer le dimanche 7 janvier 2007 dans 15 communes de la région !

Bonjour la rentrée !

Et toujours

vosre 2^{ème} paire
correctrice gratuite

TONY TIMMERMAN
optique

Marche - Centre ville
Tél. : 084/31 14 76

Agréé toutes mutuelles
voir conditions de vente
en magasin. Offre valable
jusqu'au 31/12/2006

Karaoke
le Fou Chantant

Animation de soirée - Karaoke dansant

ANIMÉ PAR
doublem

matériel unique
son numérique
vidéo - écran plat
lumière robotisée
animateur professionnel

animation - location • 086/456 344 • le_fou_chantant@hotmail.com



Rue du Parc Industriel 21
6900 MARCHE
084/31 67 31
info@locasystem.be

Rue des Scabieuses 8 - 5100 NANINNE
081/47 08 00
mail@locasystem.be

Location
Vente d'outillage
et de matériel

www.locasystem.be

La certitude
de l'efficacité

Rue des Tanneurs, 11 || 6900 MARCHE-EN-FAMENNE

Tél.: 084/ 31 18 78 • 084/34 40 48

GSM : 0473/73 80 40

Fax: 084/31 18 78

chauffage@perin.be

www.perin.be

PERIN ETS

INSTALLATIONS SANITAIRES

CHAUFFAGE CENTRAL TOUS SYSTÈMES,

ENTRETIEN, RÉPARATION, CONTRÔLE CITERNE MAZOUT

ENTREPRISE GÉNÉRALE DE CONSTRUCTION
Collignon s.a.
pierre

Rue Al'Basse, 61 - LIGNIÈRES

Tél.: 084/34.40.04 - Fax: 084/34.40.06

GSM: 0475/41.69.27

Gros-oeuvre

•
Clef sur porte

•
Pose tarmac

•
Terrassement

•
Drainage

•
Canalisation

Inauguration des vitraux à Waha



C'était la fête de toute une communauté. Une fête parfaitement réussie dans un cadre parfaitement mis en valeur et rénové. Tout a contribué à rendre ce moment mémorable : les prises de parole, les animations, les

émotions partagées le tout transcendé par la magie du lieu. Une fête rehaussée par la présence des autorités communales, religieuses et régionales, des responsables des Monuments et Sites, de Madame Folon et last but not least des Amis de l'Eglise de Waha. Les seize vitraux ont maintenant trouvés leur place, malheureusement en l'absence de Jean-Michel Folon décédé en octobre 2005.

Classée comme patrimoine majeur, l'église Saint-Etienne a fait l'objet de toutes les attentions depuis plusieurs années. Les festivités du 950^{ème} anniversaire de sa consécration (en 2000), l'aménagement des abords, la rénovation intérieure, la présence d'œuvres du Maître de Waha et surtout le placement des vitraux ont contribué à donner au site toute la valeur qu'on lui reconnaît aujourd'hui.

C'est l'aboutissement d'une longue série de tractations qui ont commencé il y a 7 ans sous le signe du hasard : une conversation entre le bourgmestre André Bouchat et Jean-Michel Folon qui cherchait justement à réaliser des vitraux pour un lieu de culte. L'occasion était trop belle pour ne pas la saisir et proposer à l'artiste de visiter l'église de Waha. Informé succinctement sur la vie de Saint-Etienne, patron du sanctuaire, Folon a succombé de suite au charme du lieu et de son histoire.

Restait à concrétiser le projet sous tous ses aspects : mobilisation des instances communales avec l'accord des Amis de l'Eglise de Waha, lancement des procédures, démarches administratives assez compliquées étant donné l'importance du projet et la renommée de l'artiste.

Pour Jean-Michel FOLON, il fallait composer : d'habitude l'aquarelliste crée ses œuvres seul, sans intervention technique extérieure mais s'attaquer à des vitraux demande nécessairement la collaboration de spécialistes capables de convertir des aquarelles en puzzles harmonieusement agencés. Autrement

dit, il fallait susciter une symbiose entre un aquarelliste et un maître verrier. Heureusement, Folon connaissait déjà une famille de verriers originaires de Chartres : les LOIRE. Faut-il rappeler que Chartres est un haut lieu du vitrail ; sa cathédrale - une des plus grandes de France - est renommée pour ses vitraux particulièrement pour les bleus qui sont universellement célèbres.

Pour Jean-Michel Folon, il s'agissait avant tout de s'inspirer de la vie de Saint-Etienne, le premier martyr chrétien, mort lapidé. Historiquement on sait peu de choses sur lui mais fort de ses lectures et en mêlant histoire, tradition et légendes, Folon s'est laissé porter par l'esprit créatif et l'émotion de l'artiste : six aquarelles ont ainsi vu le jour ; elles représentent des moments-clés de la vie du Saint, le moment tragique étant sa lapidation (la tradition rapporte que Etienne aurait dit que les pierres lui donnaient l'impression d'une douce neige).

C'était une première étape. La seconde consistait à reproduire le canevas des différents motifs sur un carton blanc en les découpant ensuite par séquences pour que le maître verrier puisse adapter les couleurs en fonction de l'aquarelle de départ. Cette opération était très délicate parce que les tons utilisés par l'artiste sont très « pastels » et la palette de couleurs dont dispose le verrier n'est pas sans limites. De plus, la perception des tons et des nuances est très différente entre un support papier ou un vitrail exposé à la lumière.

Comme pour tous les vitraux, il s'agit alors de relier les pièces du puzzle en les enrobant d'une ligne de plomb et, vu la taille de ceux de Waha, de faire une armature solide résistant aux intempéries et aux injures du temps.

Jean-Michel FOLON, habitué à terminer son œuvre lui-même, a ainsi dû attendre avant de la découvrir sous sa forme finale. Ces six vitraux représentent :

- ♦ Saint-Etienne allaité par une biche blanche : référence à une légende selon laquelle le Saint aurait été ravi par Satan et nourri par une biche blanche.
- ♦ La condamnation : des juges aux bonnets pointus se bouchent les oreilles pour ne pas entendre les arguments du Saint : référence au texte du livre des Actes des Apôtres.
- ♦ La prière que le Saint adresse à Dieu sachant qu'il va mourir. Il est assisté par un ange et un oiseau, symbole du Saint-Esprit.

- ♦ La lapidation : la grêle de pierres aurait fait au martyr l'effet d'une douce neige (ce qui a frappé particulièrement Folon).
- ♦ La couronne de gloire symbolisant le fait que le Saint est finalement sorti victorieux du combat et de la décision injuste des membres du Sanhédrin.
- ♦ Trois calices : référence à une tradition qui rapporte qu'on aurait retrouvé dans sa sépulture trois vases d'or et un d'argent.

Tant que les nouveaux vitraux n'étaient pas encore placés, ceux de la rangée supérieure n'avaient guère attiré les regards d'autant qu'ils étaient d'une grande simplicité et juraient par leur sobriété.

L'idée de reprendre contact avec Folon et de relancer une nouvelle procédure se fit bientôt jour pour finir comme une course contre la montre étant donné la gravité de la maladie dont l'artiste souffrait.



> Parmi les autorités extérieures : Madame Folon

Les 10 vitraux supérieurs n'ont pas la même charge symbolique que les premiers mais ils complètent harmonieusement l'ensemble par leur unité de style ; ils ajoutent encore à cette extraordinaire ambiance chatoyante qui caractérise désormais l'intérieur du lieu.

N'HÉSITEZ PAS À POUSSER LA PORTE ; déjà plus de 20.000 visiteurs l'ont fait ! L'église est ouverte de 8h30 à 18 heures.

Formation de pompiers au camp



A sa demande, le Camp MARCHÉ a reçu l'autorisation de la hiérarchie militaire pour effectuer une formation "Equiper Feu de Forêt", en collaboration

avec des pompiers civils. En accord avec la ville de Marche-en-Famenne, ville marraine de l'unité, les pompiers du "Service Régional Incendie (SRI)" ont dispensé la formation à 10 militaires du Camp MARCHÉ. Il s'agit du Commandant Thierry HUET, Commandant du SRI, et du Sous-Lieutenant LAMBIN, son adjoint.



www.atc-imprimerie.com
atc.imprimerie@skynet.be
rue E. Parfonfy, 100 - HOTTON
T. 084-46 64 99 - F. 084-46 78 21
rue J. de Bohême, 6 - MARCHE
T./F. 084-32 25 73

IMPRIMERIE - PAPETERIE
COPY-SERVICE - BRICOLAGE

IMPRESSION GRAND FORMAT
LETTAGE AUTOCOLLANT

Bâche, autocollant, papier photo,
Panneaux publicitaires, véhicules...



NOUVEAU
à MARCHE

Diddl



Mutualité Socialiste
du Luxembourg

Il y a toujours une agence près de chez vous...

Rue des Savoyards, 2
6900 **MARCHE-EN-FAMENNE**

Permanence - 084 32 00 20

- > Lundi, mercredi et jeudi de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00
- > Mardi et vendredi de 9h00 à 12h30 et de 15h00 à 18h00
- > Samedi de 9h00 à 12h00

Centre de planning familial FPS - 084 32 00 25

Consultations psychologiques, juridiques, sociales et médicales

> www.planning-familial.be

Optique Point de Mire - 084 32 00 21

Lunettes, verres, lentilles et accessoires dans de grandes marques
Réductions pour les affiliés

- > Du mardi au vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 18h00
- > Samedi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 16h30

Rue du Vivier, 5
6900 **AYE**

Permanence - 084 31 00 15

- > Mardi, vendredi et samedi de 9h00 à 12h00
- > Mercredi et jeudi de 14h00 à 18h00

Prestataires - sur rendez-vous -

- > Dentiste : 084 31 00 22
- > Diététicienne : 084 31 00 18
- > Kinésithérapeute : 084 31 00 23
- > Logopède : 084 31 00 17
- > Pédicure : 084 31 00 27

www.mslux.be



A vos côtés, à tout moment

Place de la Mutualité, 1
6870 SAINT-HUBERT
061 23 11 11

Le 15 juin, une cérémonie a été organisée au Camp MARCHE afin de décerner l'attestation "Equipier Feu de Forêt" aux 10 militaires. Le Commandant HUET en personne, après avoir passé les troupes en revue avec le Major FIVET, Chef de Corps de l'unité, a remis cette précieuse attestation aux militaires suivants : Adjudant-Chef POPPE, Adjudant BESSEMANS, 1^{er} Sergent - Major DE VECCHI, 1^{er} Sergent - Major DOCQUIER, 1^{er} Caporal - Chef ROLIN, 1^{er} Caporal - Chef HENRIOUL, 1^{er} Caporal - Chef BUYSE, 1^{er} Caporal - Chef DEMOTTE, 1^{er} Caporal - Chef JADOT, Caporal - Chef VANANTWERPEN.



Notre commune, a participé à l'opération « Village en jeu »

(voir dernier BC)

Le but : pouvoir se mettre d'accord à quinze et reproduire ainsi les difficultés qui se posent aux élus lorsqu'ils doivent prendre une décision : comment faire émerger l'intérêt général de tous les intérêts particuliers.



A Marche, cinq groupes se sont lancés dans l'aventure. Afin de pimenter ce qui était déjà en soi un défi, un concours communal était organisé. Le public pouvait ainsi départager les réalisations en votant pour le plus beau village (ou celui de l'équipe qu'il supportait). Les groupes se sont classés comme suit :

- Internat « La Campagnette » (20 voix) : prix du public.
- Ecole fondamentale Saint-Remacle (groupe 1) (14 voix).
- Home Libert (6 voix).
- Ecole fondamentale Saint-Remacle (groupe 2) (1 voix).

Deux autres prix ont été remis, un par le CAL-Luxembourg au home Libert et un par la commune à tous les groupes. L'opération n'est pas terminée : il a été proposé aux groupes de mettre leurs bonnes idées en commun pour représenter la commune lors d'un concours provincial qui a été organisé au WEX le 3 septembre prochain de 10 à 18 heures.

RENSEIGNEMENTS : CAL-Luxembourg
« Village en jeu » : 061/22.50.60
ou 0496/189.264.

Maison des Aînés

Vous avez 60 ans ou plus,
Vous avez du temps libre,
Vous souhaitez créer ou re-créez des liens,



Certains ateliers de la maison des aînés débutent le lundi 04 septembre...

L'ATELIER MAINTIEN DE LA FORME :

- Des petits exercices à refaire chez soi, à son rythme, seront proposés dans une ambiance conviviale.
- Une première rencontre avec les personnes intéressées est prévue le lundi 04 septembre à 14h30; les animateurs présenteront les objectifs ainsi que les modalités pratiques de l'atelier.
- Cet atelier fonctionne tous les lundis de 14 à 16h.

L'ATELIER TEMPS LIBRE :

- Moments de rencontres et de convivialités, autour d'activités ludiques et créatives.
- L'agenda de septembre est prévu comme suit :
Mardi 12/09 : goûter convivial
Mardi 19/09 : jeux de sociétés
Mardi 26/09 : activités créatives
- L'atelier fonctionne donc tous les mardis de 14 à 17h.

L'ATELIER INFORMATIQUE :

Espace de découvertes, de conseils, de sensibilisation à l'informatique et spécialement à l'internet.
Des ateliers fonctionnent déjà les lundis, mardis et mercredis ; un nouveau cycle sera organisé en novembre pour les personnes qui n'ont pas encore eu de place.

RENSEIGNEMENTS ET COORDONNÉES :

Maison des Aînés 084 / 31 42 00
ou 084/ 32 70 79
36b, rue Victor Libert (complexe Saint François)
Personne de contact : Martine DEHAES

Journées du patrimoine

Elles sont programmées pour les 9 et 10 septembre. Le thème : PATRIMOINE ET CITOYENNETE.

VENDREDI 8/9 à 19h00 : vernissage de l'expo Milo Dardenne Vieille Cense
L'exposition durera jusqu'au 24 /9

SAMEDI 9/9 :

- De 10h00 à 17h00 : visite des bureaux de la Fondation rurale de Wallonie avec exposition de panneaux (Vieille Cense).
- De 10h00 à 12h00 et de 13h00 à 17h00 : accès au musée de la Famenne notamment à la nouvelle salle consacrée au site du Monument (voir ce point)
- Aux heures d'ouverture de l'établissement : visite de l'ancien hôtel de ville (place Roi Albert) : extérieur et intérieur, avec accord de l'occupant

DIMANCHE 10/9 :

- 10h30 : office religieux église St-Remacle
- De 10h00 à 17h00 : visite de l'hôtel de ville.
- De 10h00 à 12h00 et de 13h00 à 17h00 : accès au musée de la Famenne notamment à la nouvelle salle consacrée au site du Monument (voir ce point).
- De 14h00 à 17h00 : accès au musée de la Famenne notamment à la nouvelle salle consacrée au site du Monument (voir ce point).
- Aux heures d'ouverture de l'établissement : visite de l'ancien hôtel de ville (place Roi Albert) : extérieur et intérieur, avec accord de l'occupant.
- A 11h30 : Vieille Cense : bénédiction des animaux et distribution de pains bénits.
- De 12h00 à 13h00, Vieille Cense : concert de l'Harmonie communale.
- A partir de 12h30 : Vieille Cense : restauration : menu cochonnailles.
- A 14h00, 15h00 et 16h00 au four à pain (Vieille Cense) une conteuse présentera « Le four, lieu de métamorphose des 4 éléments ».

Musée de la Famenne.

Une salle est désormais consacrée au site du Monument, haut lieu de pèlerinage depuis le XVII^{ème} jusqu'à une époque récente. Elle présente ce qui nous reste aujourd'hui de tangible : une peinture originale (celle sur laquelle on se base pour reproduire la ville de l'époque - un mur de la salle le reprend -, quelques lignes et images d'un visiteur du temps de la splendeur du lieu, quelques statues dont un magnifique buste de Marie-Madeleine...



Il est à la fois regrettable et étonnant de constater qu'il ne reste que peu de traces mobilières du passé prestigieux de ce lieu de culte historiquement reconnu comme important. Ce qui nous est conservé est d'autant plus important et méritait une mise en valeur particulière. Rappelons que le site ne se limite pas à la chapelle ; le lieu en soi est une découverte pour qui aime les lieux chargés d'histoire.

La nouvelle salle mérite une visite. De la grande reproduction murale de notre cité au XVII^{ème} se dégage une grande impression de sérénité. Avec un peu d'imagination on peut la peupler de pèlerins, de paysans ou d'enfants... dommage qu'un peintre comme Breughel ne soit pas passé par là.



^^ - Autour du monument de Marloie :

comme chaque année la catastrophe du 21 mai 44 a été commémorée avec une large participation des autorités communales et du public.

- 12^{ème} festival d'art de Aye



Cette 12^{ème} exposition d'art au Complexe sportif de Aye a encore été une belle réussite puisque plus de 1200 personnes se sont promenées au milieu

des cimaises.

Les exposants venaient de toute la Wallonie et les visiteurs de tout le pays puisque de nombreux néerlandophones nous ont rendu visite. De nombreux bénévoles ont aussi prêté main forte aux organisateurs.

- Chaussée de Marenne terminée

Les œuvres de l'artiste polyvalent et autodidacte qu'est Louis NOEL se multiplient un peu partout surtout dans la province de



Luxembourg et plus particulièrement encore à Marche. La Dame de Marche, qui trône au rond-point de la Pirire, a été la première d'une série de six. Les autres sont : l'"Anneau de Moebius" (Allée du Monument), "Li p'tit chuffleu" (Château Jadot), "la Mise au Tombeau" (monument), "L'enfant et l'âne" (On), "les Tours de Verre" remplacées bientôt par "Les trois Grâces" (Hôtel de Ville). A venir : la statue monumentale dédiée aux jeunes tués de la route qui trouvera sa place à l'entrée de la rocade qui monte vers l'athénée à partir de l'avenue de France.



- L'ASBL « Accompagner Marche-Durbuy »

qui organise les soins palliatifs dans la région de Marche a reçu un don de 1700 € au Lions Club Barrière de Champlon. Ce don provient de l'organisation de l'exposition de peintures de Monsieur Paulus à la Vieille Cense en avril.

- La 3^{ème} édition de Cocci-Motos and friends

a rassemblé près de 500 motos. C'est une initiative de nos Chasseurs ardennais ; elle a de nouveau rassemblé motards passionnés et personnes moins valides venant du centre "Les Coccinelles". Le bénéfice ira d'ailleurs à cette association.



- Les prix des challenges Leboutte et Weber

ont été remis à l'occasion de la fête de la Porte-Basse. Le challenge Leboutte récom-

pense le joueur scolaire le plus méritant : il a été attribué à Marc Leboutte et à Philippe Son. Le challenge Weber récompense les joueurs qui ont fait preuve de fair play dans leur manière de jouer en général. Ont été récompensés : Nicolas LALOUX, Mathieu JACOT, Mevlut MOLA, Xavier VINCENT, Julien LERICHE, Martial GROBET, Loïc SALMIN, Osman KAYGIZIS, Geoffrey LEROY, Bruno DELPORTE, Mathieu MAGERMANS, André LAMOLINE, (ce dernier comme délégué, arbitre et traceur de lignes bénévole).

- Les fêtes de la musique

des 24 et 25 juin ont tenu leurs promesses : éclectisme et qualité étaient au rendez-vous. Il y en a eu pour tous les goûts : concerts classiques, musique populaire, rock pur et dur, musique latino et jazz. Une mention spéciale bien méritée à André Brasseur qui a été récompensé par la présence d'un large public conquis par son style et à sa musique. Les fêtes de la musique s'incraient dans le cadre des animations estivales soutenues par la Ville.

- Depuis qu'aucune pollution ne s'est plus manifestée à l'étang du parc Saint-François,

les plantes ont prospéré et des poissons rouges se sont reproduits

en quantités. Un jet d'eau y a encore amélioré l'esthétique des lieux et l'aération de l'eau.

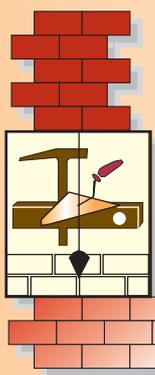


A la requête du Collège de Marche, le GRIMM a examiné les possibilités d'organiser des cours de pêche par la Libellule, destinés aux jeunes de cette société de pêche. La société de pêche « La Libellule » a procédé au déversement d'essai de gardons, de perches, de deux carpes herbivores,... afin d'établir les capacités de survie de ces poissons. Wait and see.

ENTREPRISE DE CONSTRUCTION

Noël GEE

Rue de Humain, 17 • 6900 AYE
Tél. 084/31.34.58 • Fax 084/32.13.88



*Monuments - Caveaux
Restauration & Sablage
de monuments anciens*

F. Mazzocchetti - gérant
LEBOUTTE BETON MARLOIE sprl
leboutte.beton@yucom.be

Chaussée de Rochefort, 6 • 6900 MARLOIE
Tél. 084/31.10.44 • Fax 084/31.64.67



CARROSSERIE
Vetcour
DÉPANNAGE

3 SERVICES

CARROSSERIE 084/31 11 56
PRISE ET REMISE À DOMICILE DE VOTRE VÉHICULE
AGRÉÉ TOUTE COMPAGNIE - PRÊT VÉHICULE
GRATUIT DURANT LA RÉPARATION.

DÉPANNAGE 0473/201 230
24/24 TOUT VÉHICULE AVEC RAPATRIEMENT.

LOCATION 
VÉHICULES UTILITAIRES
DE 3 À 44 M³ - TOURISME 084/36 78 30
MINIBUS 9 PLACES.

ETS VETCOUR À BAILLONVILLE

1 SEULE ADRESSE
Z.I. Baillonville, 16
Tél. 084/31 11 56
www.vetcour.be



*Vous voulez devenir indépendant ?
Vous êtes déjà indépendant ou chef de PME ?
Vous occupez du personnel ou vous voulez engager ?*

UN SEUL CONSEILLER



*formalités d'installation - conseils à la création d'entreprise
lois sociales pour indépendants
calcul et gestion des salaires - conseils juridiques
allocations familiales*

A Marche, près de chez vous

UCM rue Porte Basse, 2 - Marche - 084/31.40.16

MARCHE ADEPS AU CAMP MILITAIRE



Le 10 septembre (c'est tout de suite), dès 8h au Camp Roi Albert, les militaires de l'unité Camp MARCHE organiseront une marche ADEPS dans la plaine du Camp. Sont proposés des parcours de 5-10-15 et 20 Km.

La marche est accessible à tout public civil et militaire, de 7 à 77 ans, en solo ou en groupe, affilié ou non à l'ADEPS. En cas de promenade avec un chien, celui-ci doit obligatoirement être tenu en laisse. Contact : Commandant Gérard BAUDESSON Tél. : 084/24.65.06 ou 24.65.03 Fax : 084/24.65.09 Email : campmarchecomdcietr@army.mil.be

!!! Il sera également possible d'effectuer des promenades avec un guide-nature afin de découvrir la faune et la flore du Camp.

Des guides-nature vous feront découvrir les milieux semi-naturels du camp : anciennes prairies maigres de fauche, lisières forestières, rivières et zones de mares et ce, sur un parcours imposé de 4 à 5 Km maximum (durée : +/- 3Hr) avec ateliers.

A emporter : Pique nique (facultatif), chaussures de marche ou bottes, jumelles et bonne humeur. Possibilités de rafraîchissements et de petite restauration sur place à l'issue de l'activité.

Horaire : Rendez-vous à partir de 09h30 au secrétariat : fléchage mis en place à partir du Corps de garde principal du Camp Roi Albert. Parkings prévus. Départs de la promenade : 10h - 11h - 13h30.

Renseignements et inscription : 084/24.67.57 (Cellule environnement) ou 084/24.66.20 (Team Life)

MAISON DE JEUNES DE MARCHÉ

Les 16 et 17 septembre, c'est week-end Fête de la Mobilité.

Pour la seconde année consécutive, le samedi 16 sera réservé aux aînés de la commune avec, de 14h à 19h, un concert de Denys Gigot, accordéoniste-compositeur, sous chapiteau sur la Place aux Foires (avec canon à chaleur en cas de mauvais temps). Piste de danse et ambiance assurée. L'accès à cette festivité est gratuit !

Le dimanche 17 c'est de 14h à 21h que la Place aux Foires vibrera aux sons de diverses animations. Au programme : circuit vélo et pédestre avec questionnaire et cadeau à la clé, spectacle de marionnettes pour enfants, spectacles de rues divers, harmonie communale, Plovinète, atelier d'initiation au cirque, stand emprunte écologique, jeux en bois, concert de Cafard Rose en clôture (chanson française) mais aussi promenade en calèche, pêche aux canards, grimage et château gonflable. Accès gratuit !

EVENTS & SPECTACLES

- 29 septembre à 20h30 au WEX CLUB/ MARKA

- 14 octobre 2006 à 20h00

M POKORA. Le dernier talent de la R&B, en concert unique en Belgique.

Prix des places : 38,00 € (frais inclus)

Prix de places unique (placement libre assis/debout)

N° de réservation : 0900/00456

Night and Day

- 28 octobre à 20h00 : SPIRIT OF THE DANCE

- 3 novembre 2006 : NATASHA SAINT- PIER

- 17 novembre 2006 : LE CONCERT HOMMAGE ABBA GOLD

- 9 et 10 décembre : 2^{ÈME} ÉDITION DU VITENZA TENNIS CHALLENGE

SALONS

- 21, 22, 23 et 24 octobre 2006

SALON DES PROFESSIONNELS DU TRANSPORT

AVEC LE SOUTIEN DE LA CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DU LUXEMBOURG BELGE.

Le salon Transport accueille de nombreuses sociétés spécialisées dans le secteur du transport. Il s'adresse aux transporteurs, aux chauffeurs, au personnel ainsi qu'à toutes les professions qui gravitent autour du transport en général. L'occasion de découvrir les tendances et les nouveautés du marché et de nouer des relations commerciales. Le salon sera également ouvert au grand public passionné et intéressé.

Infos : Tél. : 00/32/84 340 800

- 11 et 12 novembre 2006 : **SALON DU MODÉLISME**

Immense succès pour la première édition organisée l'an dernier.

Type : Salon grand public

Organisation : Martine Oger

Tél.-Fax : 083/211.479 - GSM : 0479/90.50.69

Email : martine.oger@swing.be

- 10, 11, 12 et 13 novembre 2006 : **COULEUR CAMPAGNE**

Salon des loisirs et des charmes de la vie à la campagne. Maison & décoration, Saveurs, Jardins, Evasion Loisirs ! Tels sont les grands thèmes de ce salon qui s'adresse à tous ceux qui ont l'envie de créer ou de retrouver chez eux cette ambiance chaleureuse où l'on se sent bien, propre à la vie à la campagne.

Type : Salon grand public

Organisation : BTB Communications

Tél. : 050/360.583

Email : info@couleurcampagne.be

- 24, 25 et 26 novembre : **VETERIN'EXPO**

Salon professionnel pour les vétérinaires. Tout ce qui a trait à la profession vétérinaire.

Organisation : S.G.E.M.V. : Société Générale des Etudiants en Médecine Vétérinaire

Tél. : 04/366.12.62

Site : www.veterinexpo.be

CONFÉRENCES

Sciences et Techniques
en Marche



- 3 octobre 2006 : **VOIR LES ÉTOILES**

PAR MANU WALCKIERS, DOCTEUR EN SCIENCES.

Que peut-on voir à l'œil nu, aux jumelles, au télescope d'amateur ? Quelles sont les bonnes conditions d'observation ? Les télescopes des professionnels de l'astrophysique. Et pourquoi les scientifiques ont-ils placé un télescope (Hubble) dans l'espace ?

- 7 novembre 2006 : **QUAND LA GÉOLOGIE EXPLIQUE LE PAYSAGE**

LES EXEMPLES DE LA FAMENNE, DU CONDRUZ ET DE LA HESBAYE. PAR CHRISTIAN WÉRY, GÉOGRAPHE.

Conférence illustrée par de nombreuses diapos.

- 28 novembre 2006 : **LES PLANTES ET ESPÈCES "INVASIVES"**

PAR NORA PIERET, INGÉNIEUR AGRONOME EN EAUX ET FORÊTS. EN PARTENARIAT AVEC LE GRIMM ET LE CRO (CONTRAT RIVIÈRE OURTHE).

Selon le dicton, à la Sainte Catherine, tout bois reprend racine. Faut-il éviter certaines plantations ? Des plantes exotiques en viennent parfois à coloniser nos espaces naturels. Il en est de même de certaines espèces animales. Avec quelles conséquences ? Mieux connaître les envahisseurs. Enjeux, dangers et lutte possible contre ces "invasions".

À la Maison de la Culture Famenne Ardenne de Marche, à 20 heures

Prix : 3 € ou un chèque-culture pour les adultes ; 1,5 € pour les étudiants

Pour en savoir plus, une introduction aux sujets : notre nouveau site : www.stm-marche.be

Contient également une "bibliothèque virtuelle" (documents, thèmes, bonnes adresses)

Contacts : Manu Walckiers, 89 rue du Luxembourg 6900 Marche en Famenne.

tél et fax 084/32.18.23. Email : walckiers.marche@tiscali.be

Lettrage

Découpe vinyle

Lettres reliefs...



ALAIN AFFLELOU

Sablages de vitres

Signalisations

Panneaux

Impressions T-Shirts

Véhicules

Vitrines

Bannières

Enseignes

Signalétiques intérieures

Totems

Z.I. de Marloie - Rue Saint-Isidore

B-6900 Marche-en-Famenne

Tél. : +32.84.31.17.17

Fax : +32.84.31.65.65

punch^{spri}
COMMUNICATION

info@punchcommunication.be

super
partnes GB

084/31.30.76

P

Spécialiste du frais
Alimentation - Textile

BRICO

084/31.37.37

Rentrée des classes



Au centre
de Marche

Place aux Foires - Avenue du Monument 1

MARCHE-EN-FAMENNE
3^e WEEK-END de NOVEMBRE



FOIRE
DES
VIGNERONS



PLACE DE L'ÉTANG

Renseignements

Ets CHARVE

Tél.: 04/337 80 97 - Fax: 04/337 49 51